



## Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 27 mai 2024 à 19H00

Correspondant : Delphine Bouckaert – Référence : Ref. 20240527/37

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;  
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;  
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;  
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;  
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre  
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE  
SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER,  
Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA  
KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT,  
Conseillers Communaux.  
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Nino MANZINI, Laurent LAUVAUX, Conseillers Communaux.

### Objet n°37 - Question orale de Madame la Conseillère Muriel DE DOBBELEER relative à l'appel à projet végétalisation à l'échelle du quartier

### L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Muriel De DOBBELEER relative à l'appel à projet végétalisation à l'échelle du quartier.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseiller.ère.s,  
Mesdames, Messieurs les membres du Collège communal,

Il y a peu, la Région Wallonne, a lancé la 4ème phase des appels à projets végétalisation et adaptation climatique : végétalisation à l'échelle de quartier.

« Végétaliser les villes et les villages wallons est une solution très concrète et à portée de main pour rendre le territoire wallon plus robuste face aux dérèglements climatiques. Davantage d'espaces verts dans nos communes permet en effet de limiter les effets du réchauffement en luttant contre les îlots de chaleur et en nous protégeant des inondations. Ils jouent également un rôle important dans notre bien-être, améliorent notre qualité de vie et permettent d'offrir à toutes et tous un accès aisé à la nature »

La note précise les différents projets qui pourront être retenus :

« Différents types de projets seront soutenus dont la plantation d'arbres, l'aménagement de jardins de rue, la verdurisation de pieds d'arbres, la plantation de végétation grimpante sur les façades, l'aménagement de toitures vertes, etc. Cette mesure permet aussi de soutenir la plantation sur des parcelles privées. Les projets mis en oeuvre devront favoriser un accès aisé à la

nature et impliquer les citoyens et les acteurs locaux »

Les montants accordés aux communes sont connus et la nôtre pourrait aller chercher pas moins de 141 988 €.

Ma question est simple, le Collège a-t'il ou compte-t'il répondre à cet appel à projet ? Dans la négative, pourrait-il m'en communiquer les raisons ?

Je remercie le Collège pour ses réponses.

Je remercie le Collège pour ses réponses.

**Monsieur Léandre HUART répond à la question.**

Ma réponse sera tout aussi simple : oui

Il s'agit ici d'un droit de tirage et non d'un appel à projet, processus prôné par l'UVCW, présidé par notre Bourgmestre. Le droit de tirage facilite grandement la Ville pour aboutir à un projet.

Il nous est demandé d'établir une liste de projets ou d'un projet pour un montant de 141.988 euros. Cette liste est à remettre pour le 30 juin et sera analysée par le jury de la Région. Sur les droits de tirage ont aura eu la totalité des subsides sur la végétalisation.

**Madame la Conseillère DE DOBBELEER réplique.**

Nous sommes très contents que vous allez y répondre. Merci.